



## Profil de la formation

Littérature, langues, littérature étrangère en langue étrangère, philosophie, histoire-géographie, arts... le bac L est une série centrée sur les lettres. Objectif : partager une culture générale fondamentale, maîtriser des langues étrangères, comprendre le monde contemporain par l'étude des œuvres du passé...

### **L'enseignement** En première

L'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, EPS et langues vivantes, TPE).

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**:

- un enseignement de littérature, qui diversifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques
- un enseignement de littérature étrangère en langue étrangère
- un enseignement de sciences



Un **enseignement obligatoire** à choisir parmi les langues et cultures de l'Antiquité, les arts (arts plastiques, cinéma audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre, arts du cirque), les langues vivantes ou les mathématiques.

### **En terminale**

Des enseignements communs à toutes les séries demeurent (LV1 et LV2, EPS, enseignement moral et civique), à côté des enseignements spécifiques à la série L:

- histoire-géographie
- littérature
- littérature étrangère en langue étrangère
- philosophie.

Un **enseignement de spécialité** au choix permet en outre d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- Arts
- Langues et Cultures de l'Antiquité (latin)
- LV3
- LV1 ou LV2 approfondie
- Mathématiques
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (initiation au droit à travers des situations et des exemples concrets, autour de 22 thèmes touchant au droit public, privé, international sur les questions fondamentales de société, en France ou à l'étranger).

### **Poursuites d'études**

Les littéraires s'inscrivent principalement :

A l'**université** en licence arts, lettres, langues ou sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie, psychologie, droit...).

En **CPGE** littéraires, qui préparent aux concours des grandes écoles ( ENS, écoles de commerce, IEP...).

L'objectif est de continuer en **master** ou de rejoindre une école pour acquérir une formation professionnelle : enseignement, documentation, journalisme, métiers du livre ou de la culture, traduction...

En **BTS** ou en **DUT**. Certains forment aux métiers du tourisme, de la communication, aux carrières juridiques ou sociales. Ils peuvent être complétés par une licence pro.

## Perspectives professionnelles

Les débouchés se situent dans l'enseignement et les métiers de l'information et de la communication, la documentation, les bibliothèques, le journalisme, l'édition, la traduction et l'interprétariat, voire la publicité... Sans oublier l'art et la culture (graphisme, design, architecture, culture, patrimoine, audiovisuel, théâtre, musique et danse). Avec une spécialisation post-bac adaptée, les littéraires peuvent aussi s'orienter vers les métiers du droit, des ressources humaines, du marketing ou du tourisme. Les secteurs du paramédical, de l'animation et du social leur sont également ouverts, de même que la fonction publique.

## Organisation pédagogique Horaires des enseignements obligatoires

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe terminale Horaire par élève
Français	4h	-
Philosophie	-	8h
Histoire-géographie	4h	4h
Langues vivantes 1 et 2 (horaire globalisé)	4h30	4h
Education physique et sportive	2h	2h
Enseignement moral et civique	0h30	0h30
Sciences	1h30	-
Littérature	2h	2h
Littérature étrangère en langue étrangère	2h	1h30
Un enseignement obligatoire au choix (1ère) ou de spécialité (terminale) : LV3, ou approfondissement en LV1 ou LV2, ou langues et cultures de l'Antiquité (latin) ou Droit et grands enjeux du monde contemporain (3h seulement en terminale) ou Mathématiques (4h en terminale)	3h	3h
Accompagnement personnalisé : soutien, approfondissement, aide à l'orientation	2h	2h
TPE	1h	-

